

# VILLE DE DISRAELI

## M.R.C. DES APPALACHES

Séance  
extraordinaire  
du 16 mai 2016

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue au lieu des séances de ce conseil, le lundi 16 mai à 19h30, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent, Mme Juliette Jalbert, M. Charles Audet, M. Germain Martin, Mme Pauline T. Poirier, M. Rock Rousseau et M. Alain Brochu sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

Cette séance est tenue pour les raisons suivantes :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Engagement de M. Christophe Giroux comme étudiant au Service des travaux publics.
4. Engagement de M. Gérard Marcoux comme contractuel pour la surveillance à l'écocentre.
5. Mandat à Morency Société d'avocats pour représenter la Ville de Disraeli comme procureur à la Cour municipale de Thetford Mines.
6. Participation à l'étude de faisabilité technique pour la piste multifonctionnelle entre Sherbrooke et Saint-Joseph-de-Coleraine.
7. Engagement de M. Alexandre Goulet comme étudiant au Service des travaux publics.
8. Autorisation de signature du contrat pour le concessionnaire à la Marina.
9. Fermeture de la séance extraordinaire.

*Patrice Bissonnette,*  
*Dir.-gén. / Sec.-trés.*

### 1. Ouverture de la séance

**CONSIDÉRANT QUE** certains points de discussion nécessitent que le Conseil municipal se prononce par résolution officielle;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du Conseil municipal sont présents et en faveur de tenir une assemblée extraordinaire, le maire Jacques Lessard fait l'ouverture de l'assemblée extraordinaire, il est 19 h 30.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est,

**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**  
**APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

QUE l'ordre du jour, soit adopté.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

### 3. Engagement de M. Christophe Giroux comme étudiant au Service des travaux publics.

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, des égouts et des chaussées, la Ville doit procéder à un inventaire des travaux à réaliser pour la chaussée sur l'ensemble de ses rues;

**CONSIDÉRANT QUE** cet inventaire peut très bien être fait par un étudiant après avoir reçu la formation nécessaire;

05-2016-177

05-2016-178

En conséquence, il est,  
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET**  
**APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
Et résolu,

QUE la Ville de Disraeli engage M. Christophe Giroux étudiant en technique de génie civil pour procéder à l'inventaire des rues et de l'état des chaussées pour le Service des travaux publics.

QUE les conditions de travail seront celles autorisées pour les étudiants pour la saison estivale 2016.

QUE la période de travail pour réaliser ce projet sera entre le 17 mai 2016 et le 16 août 2016.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

4. Engagement de M. Gérard Marcoux comme préposé à l'écocentre.

05-2016-179

Il est  
**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**  
**APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**  
Et résolu,

QUE le Conseil engage M. Gérard Marcoux comme préposé à l'écocentre (poste contractuel) pour le remplacement de M. Perreault lors des moments de non-disponibilité de celui-ci

QUE les conditions de travail sont les mêmes que celles autorisées à M. Perreault.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

5. Mandat à Morency Société d'avocats pour représenter la Ville de Disraeli comme procureur à la Cour municipale de Thetford Mines.

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Disraeli est affiliée à la Cour municipale de Thetford Mines;

**CONSIDÉRANT QUE** dans certains dossiers touchant la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la loi sur la qualité de l'environnement ainsi que la réglementation municipale se rapportant à ses lois, de même que tous les dossiers de matière civile (taxes) et pénale pour toute infraction à la réglementation municipale appliquée par des fonctionnaires à l'emploi de la Ville de Disraeli, la Ville préfère travailler avec ses procureurs.

05-2016-180

En conséquence, il est,  
**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**  
**APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
Et résolu,

QUE la Ville de Disraeli donne le mandat à Morency Société d'avocats pour représenter la Ville de Disraeli comme procureur à la Cour municipale de Thetford Mines.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

6. **Participation à l'étude de faisabilité technique pour la piste multifonctionnelle entre Sherbrooke et Saint-Joseph de Coleraine.**

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités régionales du centre des Appalaches du haut Saint-François et Sherbrooke sont en faveur de procéder à une étude de faisabilité pour la réalisation d'une piste multifonctionnelle entre Sherbrooke et Saint-Joseph-de-Coleraine;

**CONSIDÉRANT QUE** chacune des MRC doit déboursier un montant de 25 00\$;

**CONSIDÉRANT QUE** les villes et municipalités touchées par cette piste pour la MRC des Appalaches doivent verser un montant de 1250 \$;

05-2016-181

En conséquence, il est,  
**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**  
**APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
Et résolu,

QUE le Conseil confirme sa participation à l'étude de faisabilité technique pour la piste multifonctionnelle entre Sherbrooke et Saint-Joseph-de-Coleraine et autorise le versement d'un montant de 1250 \$ pour ladite étude.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

7. **Engagement de M. Alexandre Goulet comme étudiant au Service des travaux publics.**

**CONSIDÉRANT QUE** la saison estivale est propice à la réalisation de certains travaux qui peuvent être réalisés par des étudiants;

05-2016-182

En conséquence, il est  
**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**  
**APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
Et résolu

QUE le Conseil engage M. Alexandre Goulet comme étudiant au Service des travaux publics.

QUE la période de travail se situera entre le 16 mai 2016 et le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

8. **Autorisation de signature du contrat pour le concessionnaire à la Marina.**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a conclu une entente avec M. Denis St-Onge pour la concession du restaurant de la marina.

En conséquence, il est  
**PROPOSÉ PAR**  
**APPUYÉ PAR**

QUE le Conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville le contrat intervenu avec M. Denis St-Onge pour la concession à la Marina.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9. Fermeture de la séance extraordinaire.

05-2016-183

PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET  
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT

QUE cette séance soit levée à 19 h 43.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

*Je, Jacques Lessard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues  
au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le dir.-gén. / sec.-trés.  
de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

---

*M. Jacques Lessard, maire*

---

*M. Patrice Bissonnette, Dir. gén. /Sec.-trés.*